

DISPOSITIF DE REFOULEMENT DES EAUX USÉES DE FARGES ASSERANS

Fonctions du site

Positionnés en lieu et place de l'ancienne station de traitement des eaux usées de Farges Asserans (1978 – 533 EH¹), les ouvrages nouvellement construits ont pour fonction de faire transiter les effluents des territoires de Farges Asserans et Collonges Ecorans sur la nouvelle station de Collonges. Ils comprennent :

- Un dégrilleur automatique (réutilisation de l'ancien équipement).
- Un poste de refoulement équipé de 2 pompes d'une capacité de 30 m³/h (87 m HMT²) et de variateurs de fréquence afin d'optimiser l'exploitation et les consommations énergétiques.
- Un local d'exploitation abritant l'armoire de commande et les ouvrages de régulation hydraulique.
- Un bassin de stockage/restitution (ancien bassin d'aération réhabilité) d'un volume utile d'environ 80 m³ permettant de gérer le surplus hydraulique et d'éviter les rejets au milieu naturel en vue d'assurer la préservation du milieu récepteur, le ruisseau du Bias.
- Une canalisation de refoulement des eaux usées DN 125 mm en PEHD³ sur 1 750 ml posée sous la route communale de Jourdy et le Chemin de Pré Mulet, jusqu'au Technoparc de Collonges.

Les ouvrages ont été mis en service en Septembre 2022.



Coût des travaux : 980 000 € HT, financé par la Régie des Eaux Gessiennes, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Départemental de l'Ain.

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme « Sauvons l'eau 2019-2024 ».

Plus d'informations sur www.eaurmc.fr

¹ Équivalent Habitant

² Hauteur Manométrique Totale

³ PolyEthylène Haute Densité